



Paris, le 23 octobre 2014

Communiqué

DES ÉLUS VEULENT LA MORT DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Ville de France, association d'élus des villes et agglomération de taille moyenne, anciennement Fédération des maires des Villes moyennes, lors des « rendez-vous de l'intelligence locale » à l'assemblée nationale prône la révision du statut des fonctionnaires territoriaux.

Cette association souhaite assouplir les évolutions en matière de salaires et d'avancement et diminuer le nombre d'agents dans les services fonctionnels et opérationnels. Elle demande que les élus décident des salaires (fini le point d'indice pour toutes et tous) et que les agents soient payés en fonction de leur mérite. Pour eux, les agents méritants sont ceux qui font le ménage chez le maire, payés par la collectivité, et ou qui font la propagande électorale du maire.

Les attaques contre le statut sont déjà nombreuses, loi du 12 mars 2012 permettant la CDIisation, embauche de contractuels à la place de fonctionnaires, salaires de plus en plus individualisés par le biais du régime indemnitaire, mise en place de l'évaluation. Pour ces élus, cela ne suffit pas, ils demandent la disparition du statut.

Madame la Ministre, les belles paroles concernant la reconnaissance des fonctionnaires ne suffisent pas, nous exigeons des actes.

Madame la Ministre, alors que s'ouvrent des négociations concernant les Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations, que la réforme territoriale va permettre aux collectivités territoriales d'avoir un pouvoir d'expérimentation et de réglementation, la Fédération SUD Collectivités Territoriales vous demande de prendre publiquement position en faveur d'un statut garantissant l'indépendance des agents vis à vis des élus.

Contact : Philippe Damoiseau 06 28 35 86 55